
Fermeture du Centre d'information Paris Notaires Infos

Publié le 17/12/2014

L'Assemblée Générale des Notaires de la Compagnie de Paris a décidé la suspension des consultations gratuites au centre d'information du public de la Chambre de Paris dès le 16 décembre 2014.

Paris Notaires Infos, le centre d'information des Notaires de Paris est fermé pour une durée indéterminée.

Cette décision a été prise à la suite du projet de réforme du notariat inscrit dans le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances, dite « Loi MACRON ».

Nous sommes conscients des désagréments que cette fermeture occasionne pour vous. Nous comptons sur votre compréhension.

Pendant la fermeture de Paris Notaires Infos, vous pouvez :

- **Prendre contact avec un notaire : liste et coordonnées sur notre site en cliquant ici.**
- **Accéder à l'ensemble des informations et de la documentation gratuite en ligne sur notre site francilien : www.notaires.paris-idf.fr**
- **Accéder à des consultations téléphoniques** (du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 13 heures - au numéro 0892 011 012 / 0,40 cts. d'euros la minute)

Retrouvez le programme et les résultats des ventes aux enchères immobilière sur notre site Internet.

Catherine CARELY

Présidente de la Chambre des Notaires de Paris

Si vous soutenez notre combat, nous vous invitons à signer l'e-petition de soutien au notariat français.

